

Message du ministre

Je suis très heureux de présenter au Parlement ce rapport inaugural sur la participation du Canada au *Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes*. Cette initiative illustre ce que les États peuvent accomplir lorsqu'ils acceptent de collaborer pour atteindre leur objectif commun, qui consiste à assurer la sécurité internationale.

En 2002, au Sommet du G8 à Kananaskis, le Canada a joué un rôle de premier plan dans la création du *Partenariat mondial du G8* et s'est engagé à verser jusqu'à un milliard de dollars sur dix ans pour dissiper les menaces que suscitent les armes de destruction massive et les matières connexes héritées de la guerre froide, concentrant d'abord ses efforts sur la Russie. Prendre cet engagement est une chose, le tenir en est une autre. Au cours des trois dernières années, nous avons travaillé sans relâche et nous avons pu mettre en place une initiative – le Programme de partenariat mondial du Canada – qui constitue un apport important à la sécurité nationale et internationale.

Le Programme de partenariat mondial est l'un des principaux programmes créés par le Canada pour renforcer la sécurité. On trouve également parmi ces

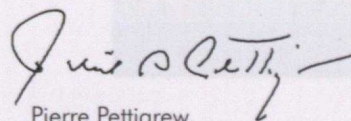
programmes le nouveau Fonds pour la paix et la sécurité dans le monde, le Landmine Action Task Force, le Programme de renforcement des capacités antiterroristes

et le Programme pour la sécurité humaine. Ils constituent une nouvelle génération de mécanismes de financement qui donnent une forme concrète à la politique en réalisant des projets directement. Ensemble, ils reflètent les priorités fixées dans l'Énoncé de politique internationale du Canada, publié en avril 2005, et rappellent éloquentement que le Canada a un rôle important à jouer dans les affaires internationales.

Je me réjouis tout particulièrement des réalisations accomplies par le Canada dans le cadre du *Partenariat mondial* depuis le Sommet de Kananaskis. À partir d'un programme sommaire d'aide à la non-prolifération en 2002, nous avons réussi à établir un cadre juridique avec la Russie, à créer

une direction générale chargée de gérer le Programme de partenariat mondial et à traduire nos engagements en mesures concrètes. J'invite donc tous les Canadiens à lire le présent rapport et à être fiers de la manière dont nous respectons nos obligations internationales.





Pierre Pettigrew,
ministre des Affaires étrangères